
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 10 janvier 2023

Présents : Bosson Jean-François, Degenève Patrick, Detraz Laurent, Bosson Hervé, Gaillard Laurent, Dupraz Isabelle, Von Arx-Dupraz Chantal, Morandi Loris, Chiappani Mylène.

Excusés : Bisetti Mélodie, Charrat Michel, Julienne Marcel, Hominal Francis, Gardrinier Jennyfer, Ruhin Marie-Luce.

Laurent Gaillard est désigné secrétaire de séance.

Urbanisme

- DP CALDERARA Claudine, 2345 route de la Molière. Création d'une véranda. Avis favorable.
- OAP chef-lieu : la réunion de démarrage de l'étude a lieu jeudi 19 janvier. Elle va permettre d'organiser le cadrage de l'opération en associant les services de l'Etat.
- Suite contentieux Mr Beck : chalet construit sans permis. Le propriétaire s'était engagé à le démolir avant septembre 2022. Le procureur a été informé. Nous avons reçu une convocation du tribunal pour le 21/9/2023. Faire un courrier au Procureur lui demandant des explications sur cette convocation tardive.

Modification tracé chemin rural les Poses Plates Nord (curseille)

Pour permettre l'agrandissement du bâtiment du Gaec le Plâne, il avait été prévu de déplacer et déclasser une partie du chemin rural, ce qui générerait une enquête d'utilité publique. Depuis la loi 3DS, nous en sommes dispensés car le chemin est déplacé mais non supprimé. Une simple mise à disposition du dossier au public est nécessaire. Il faudra délibérer pour lancer, redéfinir la procédure et préparer le dossier.

Convention servitudes Enedis

Délibérer pour autoriser les travaux de mise en souterrain et occuper des parcelles communales pour la mise en place de postes EDF à Curseille, Chez Sommeiller et en bas du chef-lieu. Vote pour à l'unanimité.

Non-valeur

La trésorerie informe que plusieurs débiteurs n'ont pas réglés leurs dettes, ceci après plusieurs relances. Certains montants portent sur des sommes inférieures au seuil de poursuite et restent irrécouvrables. Il ne sera pas possible de solder la dette. Délibérer afin d'admettre en non-valeur ces restes dus d'un montant de 831.70 €. Vote pour à l'unanimité.

Agence France Local

La commune a délibéré en septembre 2022 pour adhérer au Groupe Agence France Local afin de consentir des prêts à taux bas. Renouveler cette délibération pour une année. Vote pour à l'unanimité.

Consigne de tri sélectif

Depuis le 1^{er} janvier, les consignes de tri ont changé : Un bac pour le verre et un bac pour le reste.

Donation parcelles Mme Derivaz

Une délibération a été prise en décembre 2021 pour accepter la donation des parcelles faite par Mme Derivaz. Plusieurs parcelles ont été oubliées et nous devons délibérer à nouveau pour accepter les autres parcelles. Vote pour à l'unanimité.

Vote subvention

La maison familiale de Bonne accueil 2 élèves domiciliés sur St André, et demande une contribution financière. 100 € seront versés à la MFR.

Info intervention d'urgence réseau routier

Le département a mis en place un dispositif d'intervention d'urgence pour que soit signalé rapidement un évènement affectant la sécurité des usagers sur le réseau routier départemental. Un numéro unique (le 18) et accessible en permanence permet de signaler de jour comme de nuit un incident.

Recrutement vacataire

Suite à la disponibilité accordée à Mr Philippe ANDRE, il n'y a plus d'employé communal. Il est proposé de recruter un vacataire pour effectuer des tâches ponctuelles relatives à l'entretien de la voirie, des bâtiments, du cimetière. Gérard Vachat est engagé pour une durée de 3 ans.

Remerciements

L'APE remercie la mairie pour la subvention versée afin de financer en partie leur voyage en classe découverte.

Deux familles remercient également la mairie pour le service du ramassage des collégiens avec la navette scolaire.